

Prochaines instances |

12 avril : Assemblée générale

19 avril : Instance annulée

3 mai : Assemblée générale

24 mai : Assemblée générale

Syndicat des professeures et des professeurs du collège Édouard-Montpetit (fneeq/csn)

Volume 35, numéro 5

avril 2023

ÉDITO



France Demers | Présidente

Quand c'est l'argent qui mène

Le développement des programmes d'études, une rencontre surréaliste

Récemment, nos porte-paroles de la Fneeq ont rencontré les représentants de la Fédération des

Cégeps pour discuter de l'actualisation du développement des programmes d'études. Pour la Fédération des Cégeps, Isabelle Laurent et Guy Breton étaient nos interlocuteurs. Qui sont-ils ?

Isabelle Laurent était, jusqu'à sa récente retraite, Directrice des affaires éducatives de la Fédération des Cégeps. Elle a été remplacée par Josée Mercier, notre ex-Directrice des études.

Guy Breton, qui se définit lui-même comme « Le martien de service », est l'ancien recteur de l'Université de Montréal, celui-là même qui était en poste lors de la grève étudiante de 2012. Avant d'être recteur de l'université de Montréal, il était médecin radiologiste.

Lors de cette rencontre, M. Breton a dit que le mandat qui lui avait été donné était trop étroit et qu'il voulait l'élargir. Selon lui, actualiser le développement des programmes d'études n'est pas suffisant. Il s'agirait plutôt de « régler le problème d'image de notre produit que sont les Cégeps. » Il faudrait donc les rendre plus attrayants pour notre client qu'est le gouvernement du Québec. Le système collégial est selon lui « fossilisé ». Il ajoute qu'il connaît bien les Cégeps puisque sa défunte épouse enseignait dans un Cégep : « Il y a de bonnes choses dans les cégeps, je suis allé récemment dans le cégep près de chez moi et il y a une piscine et un théâtre. »

Pour améliorer l'image de notre produit, il voudrait organiser des *focus groups* avec des professeur.e.s qui ont une vision innovante, nommé.e.s par les directions des Cégeps. De plus, il écoute ce que les utilisateurs en pensent, c'est-à-dire les étudiant.e.s. Rappelons que la FECQ a trois priorités : le salariat étudiant, la révision des programmes et la formation générale. On peut en conclure que la révision des programmes et la formation

générale font partie de ce que M. Breton voudrait voir améliorer dans le « produit ». C'était une rencontre très inquiétante!

Qu'en pense Bernard Tremblay, président de la Fédération des Cégeps? Il a reconnu que M. Breton, qui s'est imposé, a des idées particulières. Ce serait d'ailleurs pour l'accompagner que Mme Laurent serait sortie de sa retraite.

M. Breton est présentement à la tête de la Fondation Despins-Breton, mise en place à la suite du décès de son épouse. Sa fondation a pour but de soutenir des projets pédagogiques. Quand on considère les cégeps comme un produit, il me semble pourtant qu'on est loin des préoccupations pédagogiques. Il m'apparaît clair que cet individu doit être écarté de ce comité de travail. La Fneeq nous présentera un plan d'action à ce sujet les 13 et 14 avril prochains. À suivre.

Émission Enquête

Dans le dernier épisode de l'émission *Enquête* de Radio-Canada, on fait un portrait de la firme Neptune. Celle-ci œuvre dans plusieurs secteurs, dont celui des agences de sécurité. La description qu'on en fait est peu reluisante. Le dirigeant de cette compagnie exerce sous deux noms, possède plusieurs compagnies à numéro. D'ailleurs, les employé.e.s de cette firme reçoivent des chèques de paies émis par ces compagnies à numéro, et non par la compagnie Neptune. De plus, ces compagnies factureraient plus d'heures à leurs clients qu'elles n'en font en réalité.

Or, c'est précisément la compagnie d'agence de sécurité Neptune qui est dans notre Cégep. Le Collège n'a pas eu d'autre choix que de retenir ses services puisqu'elle a l'accréditation de l'Autorité des marchés financiers et qu'elle était le plus bas soumissionnaire.

Après le reportage d'*Enquête* il est fort possible qu'elle perde son accréditation, mais comme cette compagnie fait des millions de profit, elle va probablement repartir sous un autre nom et continuer à répondre aux appels d'offres dans les services publics et être encore une fois retenue comme plus bas soumissionnaire. Le fait que d'autres entreprises se sont fait avoir, notamment la GRC, des palais de justices et la ville de Verdun, est une bien mince consolation !

Suite page 2 ►



Photos Sylvie Dubé

Iconographie

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous avons fait un photomaton. Nous en remercions d'ailleurs Stéphanie Bellemare-Page d'avoir organisé avec enthousiasme cette activité. Le tout s'est déroulé dans la bonne humeur et certains profs, qui ont voulu se prêter au jeu, en ont profité pour afficher leurs revendications pour les négociations. Des membres du personnel de soutien ont aussi fait une petite halte sourire. Que du beau monde !

Dans ce numéro, vous remarquerez nos médaillons spéciaux à l'occasion des négos.

PROCHAINE TOMBÉE : 5 MAI

Lysanne Couture, v.-p. à l'information.

Quand c'est l'argent qui mène (suite)

Quelle est la solution ? Le Collège pourrait engager lui-même les agents et agentes de sécurité, qui seraient alors membres du syndicat du personnel de soutien. On pourrait faire la même chose avec les employé.e.s de notre ancienne firme d'entretien ménager qui connaissaient bien nos lieux et, pourquoi pas, avec les membres du personnel de la cafétéria. En croisant une agente de sécurité, j'en ai profité pour jaser un peu avec elle à propos de son avenir. Elle est inquiète, ne sait pas ce qu'il va advenir d'eux. Une demande aurait été faite pour que le Cégep les embauche, mais celui-ci aurait refusé parce que cela coûterait trop cher. On peut donc imaginer que ces employé.e.s de Neptune continueront de mal dormir et qu'une firme externe sera embauchée. Espérons que ce ne soit pas cette même entreprise repartie sous un autre nom. On se souvient qu'en début d'année, les employé.e.s du service ménager ont perdu leur emploi au Collège Édouard-Montpetit. Quand c'est l'argent qui mène le monde, les conditions de travail ne sont pas les meilleures. Soyons solidaires avec nos agents et agentes de sécurité !

Sommaire

Brève incursion dans une réunion de l'ASPPC F. Katrapani	3-4	L'écologisation de la pédagogie, « qu'ossa donne ? »	F. Veillette.....	9-10
Projet de répartition 2023-2024 Y. Sabourin	5-6	Amis et ennemis de votre jardin É. Marcotte.....	11-12	
Nicholas et la peur de l'incipit Dans la classe de P. Millot....	7-8			
Dans la classe de France Demers	8			

Ce numéro a été réalisé sous la responsabilité des membres du Comité de rédaction du journal : Sébastien Bage, Lysanne Couture, Vicky Pelletier et Shanti Van Dun. La mise en pages est de Sylvie Dubé. Les articles publiés ne représentent l'opinion que de leurs auteurs, y compris ceux signés par les membres du Comité de rédaction, à moins d'avis contraire. Visitez notre site et suivez-nous sur Facebook : www.sppcem.ca - www.facebook.com/SPPCEM

La réunion de l'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (FEC-CSQ Et FNEEQ-CSN), que vous connaissez sous le nom de l'ASPPC et qui s'est tenue hier et aujourd'hui à Québec (23-24 mars 2023), vient de se terminer. En attendant le train pour rentrer à la maison, j'ai décidé de commencer ce texte consacré à la réunion précédente du 23 et 24 février 2023, réunion qui a donné lieu à l'adoption du projet de cahier de demandes sectorielles.

Lors de ces trois jours de discussions, nous sommes passé.es, délégué.es des 61 syndicats, à travers le cahier de 34 pages, délibérant de chaque demande et de chaque amendement suggéré par les différents syndicats à la suite de leurs consultations locales. C'est impressionnant de voir comment ce travail se déroule. Et je salue Maude Chalvin pour la présidence de ces rencontres, suivant étroitement la séquence décisionnelle, toujours avec aplomb, diplomatie, bienveillance et humour.



Photo Phyllis Katrapani

ASPPC 23-24 février, 2023, Québec

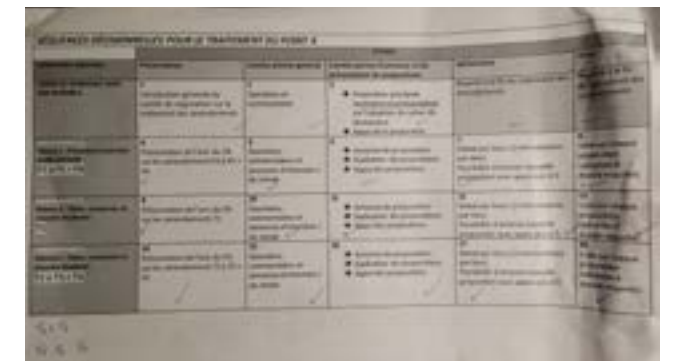
Lors de l'assemblée générale du SPPCEM du 8 février 2023, nous nous sommes entendu.es sur les amendements que nous voulions apporter au cahier. Pour ceux et celles qui étaient là, vous vous souvenez que nous sommes passé.es à travers chacun des points des six thèmes : **1) Précarité et insertion professionnelle; 2) Tâche, ressources et réussite étudiante; 3) Enseignement à distance, formation continue et pérennité du modèle collégial; 4) Collégialité, expertise enseignante et vitalité des programmes; 5) Organisation et relations de travail; 6) Échelle de traitement et autres enjeux de rémunération.** À certains moments, nous jugions que pour mieux refléter nos préoccupations, ici à Édouard-Montpetit, il était nécessaire de reformuler certaines demandes afin de préciser leur sens. Notre assemblée avait aussi ajouté quelques demandes.

Le comité de négociation (ci-après le CN) de l'ASPPC composé de Nadine Bédard-St-Pierre, Frédéric Clermont, Josée Déziel, Paul-Émile Houle, Julien Lacombe, Philip Lagogiannis, Julien

Lapan, Anna-Belle Marcotte, Héloïse Moysan-Lapointe, Nathalie Munger et Rachel Sarrasin, effectue un travail rigoureux. Examiner toutes les demandes provenant des différents cégeps, les regrouper dans un cahier contenant près de 170 demandes, décider s'il recommande ou non leur adoption afin d'orienter les délibérations à venir, n'est pas une mince affaire. Trois raisons expliquent pourquoi le CN ne recommande pas l'adoption d'une nouvelle demande ou d'un amendement : soit la demande est déjà incluse dans une autre, par exemple sous un autre thème dans le cahier; soit elle est préjudiciable ou concerne des enjeux locaux, hors convention ou qui va à l'encontre du cahier initial; soit parce qu'il faut tout simplement faire des choix. Que le CN recommande ou non un amendement, chacun est discuté.

À la suite de la présentation de l'avis du CN sur les amendements (on procède thème par thème), c'est le temps pour le comité plénier général de poser des questions au CN, de faire des commentaires et d'annoncer l'intention du retrait de l'amendement, si c'est le cas. Ensuite, commence le comité plénier d'annonce et de présentation des propositions où les délégué.es présentent tour à tour les propositions de leur syndicat. S'ensuit la délibérante et enfin, le vote. Pour qu'une proposition soit adoptée, il faut la double majorité, c'est-à-dire une majorité de votes des délégués (jusqu'à trois votes par syndicat) ainsi qu'une majorité de votes des syndicats (un seul vote par syndicat).

Lors de cette séquence décisionnelle, généralement avant la délibérante, mais parfois aussi avant le vote, les délégué.es peuvent demander des « murmures », soit un moment pour discuter entre eux et elles. La durée déterminée par la présidence tourne autour de trois minutes. Il s'agit de s'approprier les propositions ou de se concerter pour choisir la meilleure quand plusieurs propositions se recoupent.

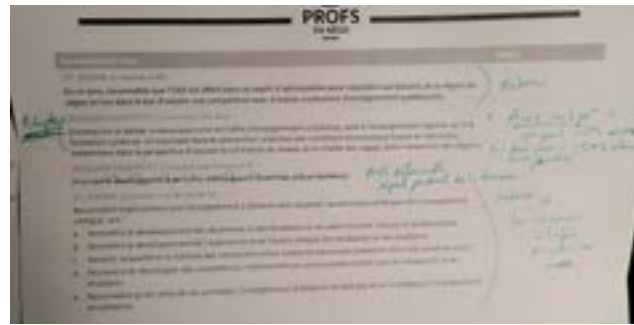


Exemple de la séquence décisionnelle, ASPPC 23-24 février 2023



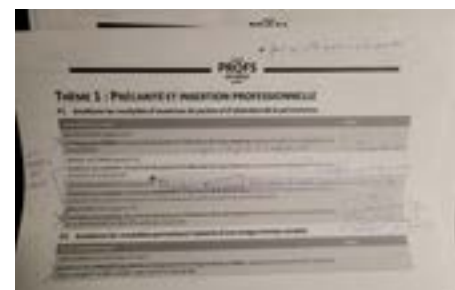


À titre d'exemple, le Syndicat du Cégep Édouard-Montpetit avait quelques amendements pour ce qui est du **Thème 3 : Enseignement à distance, formation continue et pérennité du modèle collégial**. Parmi ceux-ci, nous voulions biffer les mots « le développement de » dans la demande « Circonscrire et baliser le développement de l'offre d'enseignement à distance, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, en inscrivant dans la convention collective des conditions et processus locaux et nationaux, notamment dans la perspective d'assurer la cohérence du réseau et la vitalité des cégeps dans l'ensemble des régions », l'argument principal étant qu'on tenait à ce que ce soit clair que nous ne souhaitions pas le développement de l'offre de l'enseignement à distance, mais plutôt de circonscrire l'offre existante. Cet amendement, après discussion et vote, a été adopté. Ça a l'air anodin, mais ça a discuté fort et en négociation, chaque mot compte. Il faut parfois être plus général, ratisser large et d'autres fois, être ultra précis, de sorte qu'il n'y ait pas d'autre interprétation possible. Nous avons également proposé l'ajout de la proposition « Prioriser le développement de l'offre d'enseignement normal, soit en présence », qui elle, a été rejetée comme c'était déjà l'esprit général de la demande.



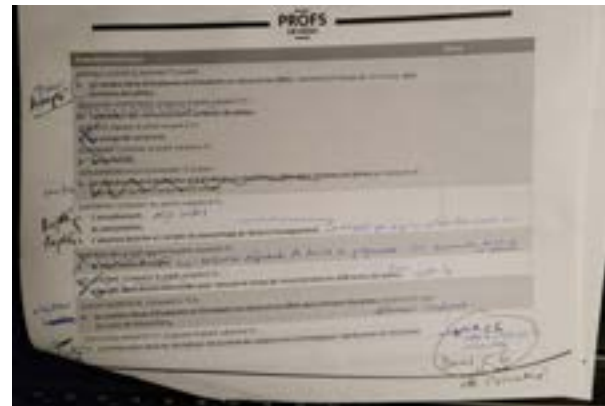
Thème 3 : Enseignement à distance, formation continue et pérennité du modèle collégial

Pour ce qui est de notre proposition d'amendement à la demande « Améliorer les modalités d'ouverture de postes et d'obtention de permanence » du **Thème 1 : Précarité et insertion professionnelle**, nous avons ajouté « notamment en garantissant l'accès à celle-ci à toute enseignante et à tout enseignant ayant cumulé cinq ans d'ancienneté ». Le Syndicat du Collège de Maisonneuve avait une demande similaire. Cependant, ces deux demandes ont été retirées étant donné que le degré de précision des modalités était trop élevé. En effet, cela réduisait la marge de manœuvre au CN pour peut-être revoir le système d'obtention de la permanence.



4 Thème 1 : Précarité et insertion professionnelle

Sous le **Thème 2 : Tâche, ressources et réussite étudiante**, nous voulions ajouter un point à l'énumération suivant la demande « Alléger la charge d'enseignement en injectant des ressources enseignantes au volet 1 et, le cas échéant, en revoyant le calcul de la charge individuelle, notamment en ce qui concerne ... », soit la question de « la lourdeur de la correction dans certaines disciplines ». Les syndicats des cégeps de Ste-Foy, Gérard-Godin, Garneau et du Cégep de Drummondville avaient formulé une proposition quasi identique. C'est celle de Gérard-Godin qui a été retenue puisqu'elle était encore plus précise : « le nombre élevé d'étudiantes et d'étudiants en classe et ses effets, notamment le temps de correction, dans certaines disciplines ».



Thème 2 : Tâche, ressources et réussite étudiante

Ce sont là seulement quelques exemples qui donnent un aperçu du type de travail fait à cette instance où nous étions autour de 150 délégués. Pour ce qui est de l'instance de laquelle je viens de sortir, il s'agissait de préciser certaines de nos demandes, entre autres, en ce qui a trait à la rémunération (**Thème 6 : Échelle de traitement et autres enjeux de rémunération**).

Les instances de l'ASPPC ont lieu chaque mois. En plus du travail que nous faisons sur le plancher, le CN nous présente le suivi de la négociation qui, si vous lisez les *Info-négo*, avance très lentement, la partie patronale nous donnant l'impression de travailler pas mal moins que nous et surtout de ne pas être à l'écoute. Vous me direz il n'y a là rien de nouveau sous le soleil, mais c'est ma première négociation comme déléguée syndicale et je suis indignée devant l'offre patronale et les solutions proposées par notre gouvernement qui sont totalement déconnectées de nos préoccupations et de nos réalités. En revanche, je suis admirative devant ceux et celles qui chaque jour travaillent à construire notre mobilisation, au Cégep tout comme dans le réseau. Il faut être vigilant.es et combatif.ves. Il ne faut pas baisser les bras

Rappelons que l'ASPPC représente plus de 20 000 personnes dans l'ensemble du réseau collégial et s'ajoute au regroupement intersectoriel en front commun (plus de 420 000 personnes) des centrales syndicales (CSN, CSQ, FTQ et APTS).

Chaque projet de répartition des ressources à l'enseignement commence avec l'état d'utilisation de l'année précédente, car les ressources inutilisées ou la surembauche sont versées à l'année suivante. En effet, le collège ne peut pas utiliser les ressources à l'enseignement pour engager d'autres catégories de personnel ou effectuer des dépenses administratives.

Bilan de l'année 22-23 : pas de surplus ni de déficit en vue

À ce moment-ci de l'année, on ne peut pas faire le bilan de l'année en cours, car la session n'est pas encore terminée, mais l'état d'utilisation est quand même un assez bon indicateur de la situation. Dans le document présenté au CRT du 4 avril, le collège estimait qu'au terme de l'année 2022-2023, il aurait un déficit cumulé d'environ 0,6 ETC. Sauf que... le ministère a révisé la droite du programme de Radiodiagnostic et ne l'a pas bien appliquée au cours des deux dernières années, ce qui fait que nos représentant.es au comité consultatif sur la tâche nous ont annoncé que nous recevrons bientôt 4,21 ETC supplémentaires pour les années 2020-2021 et 2021-2022. Nous devrions donc terminer l'année 2022-2023 avec un surplus d'environ 3,6 ETC. Étant donné que nous cherchons à conserver un coussin d'environ 5 ETC globalement pour le collège, soit 1% des ressources à l'enseignement pour pallier les imprévus, l'équipe syndicale qui analyse les ressources à l'enseignement estime que cet objectif est presque atteint et que les ressources à l'enseignement peuvent être réparties de façon normale l'an prochain.

Projet d'utilisation 2023-2024 : une année « normale » avec un surplus à l'horizon

Pour l'année prochaine, 2023-2024, le service de l'organisation scolaire (SOS) prévoit une répartition normale des ressources à l'enseignement, c'est-à-dire que les disciplines ayant de nombreuses inscriptions devraient avoir des groupes de taille normale – environ 38 – et que les autres disciplines recevront leurs ressources sur la base d'une CI minimale de 39. Le SOS se garde une réserve de 5 ETC à Longueuil et de 2 ETC à l'ÉNA pour répondre aux demandes des départements qui ont besoin de plus de ressources pour se répartir la charge. Il estime que nous terminerons l'année 23-24 avec un surplus annuel d'environ 5 ETC, qui s'ajouterait au surplus cumulé d'environ 3,6 ETC, ce qui pourrait nous amener vers un petit surplus à distribuer au cours de l'an prochain.

Au sujet des besoins supplémentaires de ressources dans certains départements, l'équipe syndicale a commencé à analyser les raisons qui font en sorte que de tels besoins se font sentir par rapport aux ressources déterminées par le modèle de répartition du collège et à celles allouées par le ministère. Nous avons l'intention de vous faire part de nos réflexions à ce

sujet l'an prochain. De façon générale, nous espérons trouver des pistes pour utiliser moins de ressources sans surcharger les profs afin de dégager quelques marges de manœuvre supplémentaires pour permettre à certains projets de se réaliser.

Les enjeux en 2023-2024

Les enjeux sur lesquels nous avons travaillé relativement au projet de répartition de l'an prochain sont les suivants :

Renouvellement de l'entente sur la répartition des cours multis en Sciences humaines. Étant donné que le nouveau programme de Sciences humaines s'implante à compter de l'année 2023-2024 et que les cours multis ont été modifiés, un comité de travail s'est attelé à la tâche de renouveler l'entente sur la répartition de ces cours. J'ai assisté à ces rencontres et contribué à établir une nouvelle entente de répartition qui a été adoptée à la majorité, même si j'aurais largement préféré une entente unanime.

La coordination des stages. Plusieurs disciplines se sont plaintes du manque de ressources pour la coordination des stages. Un travail conjoint a été fait par la direction et le syndicat, avec les coordinations de stages de l'ensemble des départements qui en offrent afin d'évaluer l'ampleur du travail que cela nécessite. Étant donné que notre projet de répartition est coincé, la direction a initialement refusé de bonifier les ressources pour cela. Elle explore la possibilité de réduire la charge de travail administrative des coordinations de stage l'an prochain de diverses façons. Une allocation supplémentaire pourrait être accordée à une discipline qui a des besoins particuliers de développement l'an prochain. Le travail conjoint se poursuivra durant la session d'automne.

Les ressources pour les EESH et les EBP. Les profs PAIRE ont fait un bilan de leur projet et ont proposé une modification significative : celle d'avoir moins de formation sur l'inclusion et de pouvoir travailler davantage pour les étudiant.es en situation de handicap (EESH), soit directement, soit indirectement en développant du matériel pédagogique. La direction a aussi annoncé qu'elle estimait que dans certains départements il y avait peu de travail direct auprès des EESH. Tout cela a mené le collège à lancer un appel de projets auprès des profs intéressés par le soutien aux EESH. Après discussion avec le comité exécutif, il a été convenu que les ressources octroyées aux départements seraient les mêmes que celles de cette année et que les projets devront être adoptés par les départements. Les départements où les profs ne déposeront pas de projet n'auront pas de ressources. Il a aussi été convenu de mener une consultation l'automne prochain sur la façon dont nous utiliserons ces ressources à l'avenir.



Par ailleurs, cette année, le CRT a été saisi de deux enjeux, un par un comité de programme et l'autre par un département.

Taille des groupes du cours d'intégration du prochain programme de Sciences de la nature. Le programme de Sciences de la nature est en révision et sera implanté à compter de 2024-2025. Le comité de programme a proposé de limiter la taille des groupes du cours d'intégration à 20 inscriptions et demandé l'avis du CRT sur un tel changement. Après analyse, le collègue et le syndicat ont convenu que cela nécessiterait un petit ajout de ressources. Le SOS s'est prononcé contre ce changement. Le syndicat a exploré la possibilité que cela soit absorbé par certaines disciplines du programme. Les démarches se poursuivent.

Déplacement du premier cours de Philosophie de la 1ère à la 2è session. Le programme de Sciences humaines a décidé de déplacer le premier cours de philosophie de la 1ère à la 2è

session. Les grilles de cours ont été adoptées à la Commission des études (CÉ) et au Conseil d'administration (CA) et cela aura des impacts significatifs sur la charge d'enseignement dans ce département, qui perdra environ 500 inscriptions à la session d'automne. Comme le comité de programme de Sciences de la nature a aussi adopté le même changement, mais que cela n'est pas encore adopté à la CÉ ni au CA, le département de Philosophie a demandé d'en évaluer l'impact. Selon l'équipe syndicale, un impact similaire se ferait sentir si la situation se répète en Sciences de la nature et causerait vraisemblablement des MED dans cette discipline en 2024-2025 si cela se concrétise. Un avis de motion a été déposé afin d'évaluer d'autres avenues que le déplacement de ce cours et ainsi éviter qu'il y ait des MED.

Je l'ai remarqué dès le premier cours de la session. Je les remarque toujours. L'œil vif, le sourire un peu narquois, leur grand corps « slaque » prisonnier de leur chaise trop droite. « Délivrez-moi d'Anne Hébert, de Simone de Beauvoir et d'Albert Camus, des euphémismes et des analepses », implorèrent-ils en silence.

Ils arrivent souvent en retard, et toujours quand le cours commence à 8 h. Ils voudraient s'installer au fond de la classe, de préférence derrière une colonne ou un plus grand qu'eux. Mais au moment où ils ouvrent la porte, toutes les places sont occupées, ils se retrouvent souvent, malgré eux, sous mes yeux, provoquant inévitablement l'effet inverse de celui escompté. Le cours commencé, ils soupirent ou « cognent des clous », relèvent la tête par à-coups, brusquement, surpris par un mot, l'évocation d'un lieu, d'une personnalité, d'un événement qui résonne en eux pour quelque mystérieuse raison.

Nicholas est un garçon de 19 ans, inscrit au dernier cours de littérature obligatoire au cégep. Hispanophone, né au Chili, il a appris le français en arrivant au Québec avec sa famille, quand il était enfant. En plus d'être vif comme un chat, c'est un excellent joueur de soccer, et, s'il avait été plus grand, il aurait peut-être fait une carrière professionnelle. Mais il est petit. Alors, il doit finir son DEC puis aller à l'université. C'est en tout cas ce qu'il m'a expliqué, un peu mollement, ses ambitions de carrière étant plutôt floues.

Je ne sais en effet pas grand-chose de Nicholas – la plupart du temps, nous ne savons presque rien de nos étudiants. Nous ne les fréquentons en général que 15 semaines et ils sont noyés dans la mer des 125 jeunes gens à qui nous enseignons.

Cette session-là, j'enseignais Le portrait de Dorian Gray d'Oscar Wilde. Ce roman publié en 1890, emblématique du dandysme britannique commence ainsi : « La riche odeur des roses embaumait l'atelier et, lorsque la brise d'été soufflait dans les arbres du jardin, de lourds effluves de lilas ou le parfum plus subtil des aubépines en fleur entraient dans la pièce par la porte ouverte. Depuis l'angle du canapé aux coussins de cuir persan sur lequel il était allongé, en train de fumer, comme à son habitude, cigarette sur cigarette, Lord Henry Wotton pouvait tout juste apercevoir l'éclat aux douces tonalités de miel d'un cytise en fleur dont les rameaux fragiles semblaient être à peine capable de supporter le poids d'une beauté aussi flamboyante que la leur. » Je présentai le début de ce livre qui constitue une forme de mise en abîme du roman, sorte de capsule poétique renfermant la charge qui se déploiera au fil des 200 pages suivantes. Je leur expliquai cela, cette mise en abîme, la densité de ces premières lignes, l'attention particulière qu'il faut accorder aux premiers mots ou paragraphes d'un roman parce qu'ils sont souvent porteurs d'un sens plus vaste. Et je lâchai le mot, traçant les 7 lettres au tableau : Incipit (prononcer INKIPIT ou INSIPIT au

choix). Du latin Incipio, « commencer », employé dans l'expression « Hoc incipit liber » (Ceci commence le livre), Incipit signifie donc « le début du livre », tout bêtement.

À ce moment-là, Nicholas ne put réprimer un long soupir, se tortillant sur sa chaise, mal à l'aise, étouffant un rire nerveux. Je lui demandai en classe ce qui lui faisait si mal dans ce mot. Il me répondit en marmonnant qu'il ne comprenait rien. J'essayai alors de lui expliquer qu'il n'y avait rien de plus à comprendre, que le mot incipit faisait maintenant partie de son vocabulaire sinon actif, du moins passif, qu'il venait d'apprendre un nouveau mot signifiant le début d'un roman, comme, enfant, il avait appris les mots table ou chaise ou comme, dans ses cours de science, il avait appris les mots molécule ou atome.

Je venais quant à moi de comprendre que Nicholas avait peur de certains mots, que certains étudiants ont peur de certains mots et que les mots de la littérature (cela demeure pour moi un mystère) semblent être plus effrayants que ceux des mathématiques, de la physique ou de l'informatique. Qu'incipit ou oxymore, prolepse ou ellipse le sont plus qu'abscisse, ordonnée ou pixel. Nicholas avait peur du mot incipit. Il avait peur des mots qu'il jugeait trop « savants » et leur simple profération en classe avait sur lui un puissant effet repoussoir.

Après le cours, il m'a expliqué que personne ne parlait français chez lui, que personne ne s'intéressait à l'école, qu'il était le seul à poursuivre des études, qu'il s'ennuyait au Cégep et qu'il ne s'y sentait pas à sa place. Je l'ai taquiné un peu en lui disant que l'incipit ne mordait pas, que les mots ne le mangeraient pas et qu'il avait le droit d'apprendre ces beaux mots même si ses parents ne les comprenaient pas. J'ai ajouté – et à ce moment-là, j'ai pensé très précisément à Monsieur Germain, l'instituteur qui, faisant confiance au petit Albert Camus, lui avait donné la force de devenir Prix Nobel de littérature – que je le trouvais doué, brillant et qu'il devrait se faire une fierté d'être le seul de sa famille à fréquenter le cégep. Que ce n'était pas trahir les siens que de transcender son milieu social et culturel. Il a semblé un peu ébranlé et m'a gratifié d'un de ses beaux sourires gênés qu'il maniait parcimonieusement. J'ai alors compris qu'il ne s'agissait pas de peur mais de honte, non seulement d'employer ces mots, mais de les entendre, de se trouver, lui, dans une situation où on lui expliquait le sens du mot incipit alors qu'il aurait peut-être dû être ailleurs, à la shop, au bureau, à la maison à s'occuper des plus petits, je ne sais pas. J'ai compris que cette entrée par effraction dans leur univers mental de mots qui ne devraient pas y pénétrer pouvait être gênant, voire douloureux, pour certains étudiants chez qui les livres sont absents et où le langage ne sert qu'à la communication des choses du quotidien.

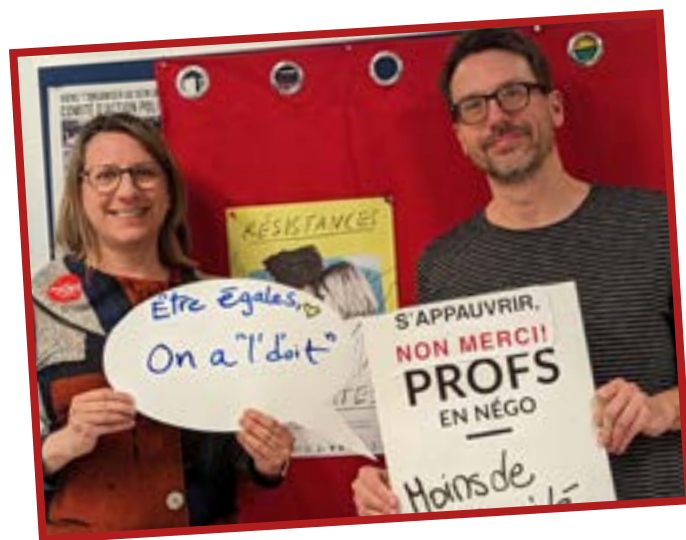
Quelques cours plus tard, quand je demandai à la classe une



Karine Bissonnette,
Agente de soutien administratif



Jade Vandenbossche-Makombo,
enseignante en psychologie



Anne Caron et Michel Nareau
enseignant.e en littérature



France Demers, présidente du SPPCEM
Stéphanie Bellemare-Page, enseignante en
Littérature



analyse un peu trop détaillée de *La Dévoration des fées* (long poème narratif de la Québécoise Catherine Lalonde) truffée de trop nombreuses questions formelles de détail, il se gratta la tête, soupira, se tortilla sur sa chaise, mais il resta et plancha sur sa copie. À la correction, je pus constater la pertinence de ses réponses : son travail dénotait non seulement une capacité d'analyse excellente, mais une certaine culture générale et une attention à ce que je l'avais forcé à lire. Il était donc doué, mais ne se donnait pas le droit de le montrer.

Nicholas est loin d'être un cas unique. Une classe est un microcosme de la société où s'entassent toutes les facettes de l'être humain, tous les doutes, toutes les névroses, tous les drames personnels, familiaux, les hontes sociales, les peurs, les préjugés, les tabous, mais aussi toutes les potentialités en devenir. C'est magnifique et effrayant en même temps, quand on sait à quel point ces étudiant-e-s ont (même si ils et elles s'en défendent) besoin de guides pour se découvrir et où un rien peut les briser en morceaux (une remarque, une critique), mais aussi, au contraire, où un encouragement peut leur faire toucher les étoiles.

Dans ce contexte, il est illusoire de croire qu'enseigner peut devenir un acte mécanique de transmission de savoirs ou de techniques, qu'un prof est une machine malaxant la matière et la servant de manière plus digeste ni, surtout, que l'on pourrait se passer d'humains en chair et en os pour le faire. Dans une classe sont à l'œuvre, en vase clos, les mêmes forces sociales et

humaines que partout ailleurs. Il faut en être conscient, y prêter attention et en tenir compte dans notre manière d'être et de parler. Ce n'est pas toujours facile. Nous, les profs, sommes majoritairement issus sinon de milieux bourgeois (si nous ne sommes pas nés bourgeois, beaucoup d'entre nous le sommes devenus), du moins d'une certaine élite culturelle. Et c'est tant mieux : c'est comme ça que nous nous intéressons à une culture plus exigeante que la junk culture racoleuse et paresseuse dont la société nous inonde. C'est comme ça, aussi, que nous pouvons faire découvrir à nos étudiants autre chose que ce dont les réseaux sociaux et les plateformes de streaming les abreuvent. Mais cette posture élitiste peut facilement nous faire basculer dans l'indifférence, voire dans un certain mépris à l'égard de celles et ceux qui sont réfractaires à la transmission de cette culture que nous valorisons. Je ne crois pas que l'on puisse bien enseigner sans cette conscience et cette attention à celles et ceux qui nous sont confié-e-s. Cela est difficile, mais à l'heure où la formation générale est menacée, où la spécialisation précoce des savoirs a de plus en plus de défenseurs, où les classes sont trop chargées et où les étudiant-e-s arrivent du secondaire de moins en moins équipé-e-s pour les études supérieures, il est bon de se le rappeler et de le rappeler à celles et ceux qui orientent nos systèmes d'éducation par des politiques qui, vues de la classe, semblent souvent absurdes et incompréhensibles.



Dans la classe de France Demers

Alors que je donnais le cours Projet de fin d'études en chimie, une équipe d'étudiant.es me propose un projet : doser l'ecstasy. Normalement, quand on a les produits chimiques et le matériel, on dit oui, mais là... je leur ai dit non. D'abord, je leur dis qu'on ne peut pas commander de l'ecstasy. L'Équipe me répond : « Pas de problème madame, on sait où s'en procurer ! » Ensuite, c'est illégal. D'un air surpris, l'équipe me répond : « Hein ?! On ne savait pas ! »

Dans un laboratoire, un étudiant doit prendre les températures d'une solution toutes les 15 secondes. Il me dit qu'il doit tout recommencer puisqu'il a pris les températures à 15 secondes, 30 secondes, 45 secondes. Mais à 60 secondes, sa montre indique 1 minute. Cela l'a « tout mêlé ».

Un étudiant vient me voir pour me dire qu'il était absent à l'examen parce que son chat est mort. Sur le coup, intérieurement, je me dis : « Ben voyons ! Ce n'est pas une raison pour s'absenter de son examen. » Il m'explique qu'il vit un réel deuil puisque son chat est mort à 20 ans alors que lui-même n'en a que 17. Son chat, ayant été présent tout au long de sa vie, laisse un grand vide duquel il a du mal à se remettre. Touchée, je lui ai alors permis un examen de reprise, quoi qu'en dise la PIEA.

L'écologisation de la pédagogie fait partie d'un nouveau chantier lancé par la Fédération des Cégeps (voir son plan d'action¹) pour répondre à la tendance mondiale d'une prise en compte élargie de l'environnement dans les curricula de formation. Qu'est-ce que ça veut dire écologiser la formation ? C'est une très bonne question qui nécessite une réponse nuancée et spécifique à chaque discipline. L'écologisation se veut simple et inclusive, bien que ses détracteurs essaient toujours de ramener cela à un débat sémantique sur l'usage du bon terme afin d'éviter d'adhérer au projet. Vous en faites peut-être sans le savoir.

Selon UNESCO-UNEVOC² (branche éducation/science/culture de l'Organisation des Nations Unies), l'écologisation se définit par : « Le processus de quête de connaissances et de pratiques dans l'intention de mieux respecter l'environnement et d'inspirer les décisions dans le sens d'une plus grande responsabilité économique, pouvant favoriser la protection de l'environnement et la durabilité des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures ». Plusieurs diront que cette dernière définition ne leur plaît pas parce qu'elle fait référence à la notion de « développement durable » (DD), un concept souvent décrié, parce que trop proche d'un maintien de la doctrine économique de croissance perpétuelle. Malheureusement, les détracteurs du développement durable ont tendance à jeter le bébé avec l'eau du bain et oublient que le DD demeure le seul cadre de référence mondial qui peut fédérer différents objectifs sous un même vocable (imparfait,

mais facile à comprendre). Au Québec, au sein de la recherche universitaire, on préfère utiliser la notion « d'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté » pour englober les pratiques sociales, économiques et environnementales qui forment la base du concept de l'écologisation.

Comment écologise-t-on un curriculum de formation ? On commence par réfléchir à ce qui se fait ou se dit déjà à l'intérieur de nos cours actuels puisqu'il est probable qu'à un moment ou à un autre, nous abordions des notions environnementales en lien avec notre discipline. Ce recensement peut aider à prendre conscience d'initiatives individuelles qui gagneraient à être connues par les collègues à l'intérieur et à l'extérieur du département. Cela facilite aussi la réalisation d'un bilan pédagogique environnemental à l'échelle du Collège. Cela permet de faire valoir l'expertise départementale auprès des autres disciplines partageant le souci d'une approche programme cohérente.

L'écologisation de la pédagogie, c'est faire le lien entre nos compétences disciplinaires et l'environnement, dans le respect de l'autonomie professionnelle et de la liberté académique pour outiller nos étudiants face à leur avenir (peu importe leur programme). Il ne s'agit surtout pas de remplacer, obligatoirement de surcroît, du contenu disciplinaire par du contenu environnemental. Il ne faut absolument pas confondre « écologisation » avec « environnementalisme » dont le but est de mettre l'accent sur des gestes individuels (réduction de la consommation, augmentation de l'efficacité et protection de l'environnement). L'écologisation a pour but de former des gens critiques, pas des militants écologiques! Bref, on ne fait pas d'écologisation parce qu'on n'imprime pas son plan de cours

1 Fédération des cégeps. (2022) Plan d'action pour l'écologisation du réseau des cégeps, <https://fedeccegeps.ca/wp-content/uploads/2022/04/fede-plan-action-ecologisation-reseau-cegeps-2022-2024-final.pdf>

2 UNESCO-UNEVOC. (2017). *Guide pratique pour les institutions : Écologisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels*, <https://unevoc.unesco.org/up/Greening%20technical%20and%20vocational%20education%20and%20training-fr.pdf>



Yves Sabourin, Physique



Julie Lachance et Stéphanie Bellemare-Page enseignantes en littérature

ou qu'on recycle. On fait de l'écologisation lorsqu'on réussit à faire des liens explicites entre l'environnement et nos contenus de cours lorsque c'est judicieux. Il n'est pas question d'en avoir partout dans tous les cours, mais de bien cibler là où c'est le plus pertinent dans un ou plusieurs cours d'une discipline, d'un programme. Cela peut se faire à l'aide d'activités d'apprentissage, de mises en situation, de grilles d'analyse ou de débats. Il n'est pas obligatoire non plus de l'évaluer. Parlez-en en bien ou en mal, mais parlez-en !

Je peux comprendre le malaise soulevé par certains profs qui peuvent se sentir mal formés pour traiter de ces enjeux, mais je crois qu'ils peuvent s'appuyer sur du personnel enseignant dégrevé (cette année, c'est moi !), des collègues de leur département pour alimenter des discussions, des échanges d'idées ou des approches pédagogiques. Les profs ont souvent la crainte qu'on s'immisce dans leurs contenus de cours, alors qu'il s'agit simplement d'utiliser ce qu'ils et elles font déjà. Par exemple, en Soins infirmiers, c'est par le biais du concept de la « santé environnementale » que passe l'écologisation. En Éducation physique, c'est par le biais des « saines habitudes de vie » où il est naturel d'insérer l'écologisation. Dans plusieurs programmes techniques, l'approche de gestion des matières résiduelles (GMR) est une bonne porte d'entrée pour discuter d'approvisionnement responsable. En techniques administratives, les standards ESG (environnement, social, gouvernance) permettent facilement d'aborder l'écologisation. Plusieurs de nos cours permettent d'insérer ces concepts naturellement. L'écologisation est déjà incontournable dans les différentes fonctions de travail et dans les cursus universitaires. Le collègue engage déjà des professeur.e.s formé.e.s à ces enjeux et qui souhaitent les traiter parce que cela faisait partie de leur cursus de formation en éducation supérieure. Il ne faut pas attendre des directives du ministère de l'Éducation pour

insérer des compétences spécifiques associées aux contenus environnementaux; il ne le fera pas (assez rapidement).

Comme l'a dit la philosophe Ayn Rand, « nous pouvons ignorer la réalité, mais nous ne pouvons pas ignorer les conséquences de l'ignorance de la réalité ». Le monde change, nous devons nous y adapter. Les changements climatiques sont un fait. Les conséquences de ces changements sont bien réelles et affecteront probablement la vie personnelle et professionnelle de nos élèves. L'écologisation de la pédagogie est seulement une approche qui tente de former des écocitoyens capables de comprendre le monde qui les entoure et de développer les compétences nécessaires pour faire face aux défis de demain. Nous sommes des profs. C'est en classe que nous pouvons agir. Je mise sur le professionnalisme de mes collègues pour traiter de l'enjeu transdisciplinaire qui définira le 21^e siècle : l'environnement. L'éducation, pas la sensibilisation. L'action, pas l'anxiété. L'approche communautaire, pas individuelle.

Malheureusement, mon mandat d'accompagnement des départements s'achève d'ici la fin de l'année et il ne sera probablement pas renouvelé. Les directions adjointes des études ont demandé cette année aux départements d'ajouter ce chantier à leurs bilans de travaux départementaux. Saviez-vous que l'écriture de plans-cadres dans le contexte d'un renouvellement de programme est le moment idéal pour cristalliser l'écologisation et répondre à la commande de la DÉ du même coup ? Il n'est pas trop tard et il n'est pas difficile d'écologiser la pédagogie. Vous en êtes capables ! Si vous avez besoin d'aide à cet effet, c'est avec plaisir que je vous guiderai.



Amélie Chiasson, conseillère pédagogique



Catherine Elliott-Ledoux et Phyllis Katrapani enseignantes en Cinéma et communication



Amis et ennemis de votre jardin

Étienne Marcotte | Philosophie

Il est important de savoir reconnaître ce qui grouille dans le jardin, idée de savoir si nous avons affaire à un ami ou un ennemi dans le potager. Ce serait particulièrement bête de laisser un problème évitable prendre de l'ampleur ou nuire à un auxiliaire très utile. Avant d'intervenir ou de s'en abstenir, il est alors préférable de faire des petites recherches, et je crois que ce texte vous aidera à vous y retrouver un peu.

Face à un insecte ravageur, il y a plusieurs gestes qui peuvent convenir, comme celui de ne rien faire. Très souvent, le plus simple est de simplement éliminer le problème en l'écrasant avec ses doigts ou en jetant l'insecte au sol pour l'écraser avec son pied. C'est vite fait, cela ne demande aucun équipement ni aucune préparation. Il est aussi possible d'utiliser un jet d'eau, (cela peut suffire à perturber sérieusement l'insecte) ou encore de jeter l'insecte dans un plat d'eau savonneuse pour le noyer. Il y a aussi des insecticides biologiques comme le savon insecticide (qui asphyxie l'insecte « mécaniquement » et non chimiquement) ou le BTK (une bactérie naturellement présente dans l'environnement qui s'attaque chenilles et larves sous toutes leurs formes).

Les pucerons et les fourmis

Non, je ne confonds pas ces deux insectes, c'est leur collaboration qui gagne à être connue. Les déjections de pucerons, qui se nomment miellat, forment un liquide sucré qui peut nourrir notamment les fourmis, mais aussi les abeilles. Les pucerons sont peu mobiles. Une fois leur rostre fixé dans la



plante pour se nourrir, ils ne bougent plus vraiment, mais les fourmis peuvent les déplacer d'une plante à l'autre pour former de nouvelles colonies. Bref, certaines fourmis font l'élevage de pucerons pour se nourrir de leurs déjections et en retour elles protégeront leur « bétail » contre les prédateurs.

Si vous voyez des fourmis faire des vas et vient sur une plante, il est plus probable qu'elles se nourrissent de miellat que de la plante elle-même. En fait, la fourmi est rarement directement nuisible pour les plantes, elle est même plus souvent bénéfique, car elle mange certains ravageurs, en aère le sol ou encore est une proie, notamment pour les oiseaux.

La coccinelle asiatique, amie du jardin, moins de la biodiversité

Les coccinelles raffolent des pucerons. Si vous voyez une colonie de pucerons, il est possible que quelque temps plus tard vous voyiez un amas d'œufs de coccinelle sous une feuille. Si c'est le cas, votre problème sera réglé en relativement peu de temps. Bref, avec l'aide des coccinelles, une infestation de pucerons est un bon un exemple de problème qui ne demande pas vraiment d'intervention. Il peut être préférable de ne rien



faire pour justement attirer ces prédateurs. Il est alors important de savoir reconnaître les coccinelles à l'état larvaire, autrement on pourrait être tenté de les éliminer en croyant faire face à un parasite. C'est d'autant plus important que les larves sont plus gourmandes que les adultes et qu'elles mangent plus de pucerons quotidiennement.

Il y a néanmoins un problème dans tout cela : la plupart des coccinelles que nous voyons aujourd'hui sont d'origine asiatique et ont été introduites il y a quelques décennies. Leur prolifération fait en sorte qu'elles sont sur le point de remplacer complètement les espèces indigènes.

Scarabée japonais

Encore une fois, nous faisons face à une espèce exotique envahissante. C'est un insecte qui se nourrit du feuillage d'à peu près n'importe quelle plante, mais avec un goût particulier pour les vignes. Une fois installés dans un secteur, ils peuvent proliférer rapidement et la raison est simple à observer: on les retrouve très souvent l'un par-dessus l'autre à copuler, parfois trois ou quatre à la fois.



Pour contrôler la population, il est possible de poser des pièges qui les attirent avec des phéromones. Il est alors préférable de l'installer quand vous constatez une infestation et non de manière préventive, autrement vous allez favoriser l'apparition

du problème. Également, considérant que les larves se développent bien dans les sols gazonnés, il peut être approprié de préférer par exemple le trèfle à la pelouse. Enfin, un parasite relativement nouveau fait graduellement son apparition. En effet, si vous voyez des petits points blancs sur le dos d'un scarabée japonais, laissez-le vivre pour que le parasite puisse se propager et s'installer dans votre région.

Les chrysomèles du concombre, de la patate et du haricot

Il existe bel et bien une espèce de chrysomèle associée à chacune de ces catégories de plante, et bien d'autres que je laisse de côté ici.

La plus répandue est sans doute la chrysomèle du concombre qui s'attaque à toutes les cucurbitacées. Elle peut manger le feuillage et les fleurs, elle peut aussi sucer la sève en piquant le concombre, ce qui peut causer des déformations du fruit sans le rendre impropre à la consommation. Mais il y a plus grave : la chrysomèle, en infligeant de petites blessures, peut transmettre des maladies et infections de toute sorte au point de faire mourir la plante.

La chrysomèle de la patate s'attaque bien évidemment aux plants de patates, mais aussi aux plants de cerises de terre, comme c'est le cas chez moi, considérant que ce sont des plantes de la même famille. Dans ce cas, les ravages les plus évidents sont causés par les larves qui mangent le feuillage tout en demeurant cachées sous celui-ci. Les larves sont très peu mobiles et faciles à déloger, il suffit de regarder sous les feuilles en partie mangées pour identifier leur présence.

La chrysomèle du haricot est une nouveauté pour moi. Au printemps de l'année passée, j'ai constaté que le feuillage des jeunes plants était en partie mangé, j'ai simplement écrit « haricot insecte » dans un moteur de recherche et j'ai trouvé le coupable. J'en ai écrasé quelques-unes au début de la saison, mais la croissance des plants dépassait largement les ravages, alors je n'ai eu rien à faire de plus de la saison, mais je devrai être attentif à l'évolution de l'insecte les prochaines années.

Perceur de la courge



Le perceur de la courge est un papillon dont les premières observations au Québec remonteraient à 2018. Il était naturellement présent au sud de la frontière, mais il a profité du réchauffement climatique pour s'installer dans le sud du Québec. La

première fois que j'ai vu ce joli papillon, étant plutôt admiratif, je n'ai rien fait, ce qui lui a laissé le temps de faire son « œuvre ». Je ne savais pas qu'il allait nuire à mes plants de courgette. C'est un papillon qui perce la tige principale des plants de courge et de

courgette pour y pondre un œuf, d'où son nom de perceur. La larve se nourrit en grugeant l'intérieur de la tige, ce qui affecte la circulation des nutriments et la croissance de la plante. Il est difficile de se débarrasser de la larve puisqu'elle demeure bien cachée, mais l'injection de liquide de BTK dans la tige semble fonctionner, du moins je crois avoir réussi à limiter le problème.

Scutigère véloce (centipède, millepatte, etc.) et cloporte

Je termine ce texte avec deux alliés mal aimés : la scutigère véloce et le cloporte. On ne parle pas ici d'insectes, mais plutôt d'animaux. S'il y a une bête assez largement détestée c'est bien la scutigère véloce, parfois surnommée millepatte ou centipède. Pourtant, c'est un excellent prédateur qui se nourrit d'insectes souvent nuisibles, incluant même les punaises de lit. Enfin, nous



parlons souvent du vers de terre pour son apport bénéfique en décomposant la matière organique et en restituant des nutriments dans le sol. Sachez que le très peu populaire cloporte en fait autant. De plus, sa présence dans le potager est un bon signe que le sol est sain et non contaminé. Fait plutôt amusant à savoir, comme mentionné, le cloporte n'est pas un insecte, mais un crustacé. Imaginez, vous avez des petites crevettes terrestres dans votre jardin, mais je ne peux vous assurer qu'ils sont bons à manger dans le beurre à l'ail !

